



CHLORDÉCONE : VÉRITÉ ET RÉPARATIONS

Intervention de Véronique Poulain et de Jean-Paul Dessaux pour l'Union Syndicale Solidaires au rassemblement du 28 octobre à Paris

L'Union syndicale Solidaires condamne fermement l'inaction des gouvernements précédents et de l'actuel face à la gestion scandaleuse de cette catastrophe sanitaire qu'est le chlordécone.

Le gouvernement ne peut plus fermer les yeux. Il se doit de réagir et de prendre toutes les mesures nécessaires en commençant par répondre aux revendications et demandes de la population antillaise.

Les coupables de cet empoisonnement doivent être condamné-es, qu'il s'agisse des pouvoirs publics mais aussi du lobby de la mono-culture de la banane coupable de pressions multiples pour proroger l'utilisation du Chlordécone, au moins jusqu'en 1993.

En effet, le chlordécone est un pesticide coriace non biodégradable qui n'est pas près de disparaître. Considéré comme extrêmement nocif, ce pesticide n'a plus été utilisé aux États-Unis dès 1976. Il aura fallu attendre 1990 pour qu'il soit interdit dans l'Hexagone. Mais par dérogation ministérielle et sur pression des planteurs békés antillais, il a continué d'être utilisé en Guadeloupe et en Martinique 3 années supplémentaires.

Ce pesticide a donc été utilisé sur les bananiers dans les Antilles françaises entre 1972 et 1993, au minimum 17 années de trop.

Bien que le chlordécone ne soit plus utilisé depuis 1993, les antillaises et les antillais restent exposé-es et, ce, pour plusieurs siècles. Ce pesticide très nocif qui circule dans le sang provoque ainsi des maladies très graves comme des cancers et, de fait, occasionne des décès.

Les surfaces agricoles, les sous-sols, les rivières et les mers côtières sont toujours pollués par le chlordécone et le seront encore durant des siècles si rien n'est fait. Les conséquences sur la santé de générations entières des Antilles sont bien réelles et ne peuvent plus perdurer.

Les chiffres ont de quoi affoler ! Plus de 90 % de la population actuelle est toujours exposée aux contaminations contenues dans les sols et la mer aujourd'hui encore et ce pour des siècles. Cette inertie de la part des gouvernements successifs est inacceptable.

Les Guadeloupéen-nes et les Martiniquais-es se battent depuis de nombreuses années pour que l'Etat mette fin à ce scandale sanitaire et reconnaisse son entière responsabilité. Aujourd'hui même, une très grande manifestation va avoir lieu en Martinique, manifestation qui ponctue une semaine de sensibilisation. D'où ce rassemblement à Paris de notre part, ville symbole du pouvoir !



Des plaintes ont déjà été déposées en 2006 pour mise en danger de la vie d'autrui et empoisonnement. La population des Antilles attendait réparation des préjudices subis et qu'elle subit encore aujourd'hui et pour longtemps.

Le 2 janvier 2023, deux juges d'instruction ont prononcé un non-lieu dans ce scandale sanitaire de l'insecticide.

La population antillaise aurait dû être entendue et reconnue par la justice en tant que victime.

Cette décision de non-lieu scandalise les victimes tout comme notre Union. Localement, le combat judiciaire continue et l'Union syndicales Solidaires soutient et soutiendra cette lutte.

La justice doit dédommager toutes les victimes et condamner les coupables, à savoir les gouvernements successifs et les maîtres d'une économie de plantation, à caractère colonial. Des mesures concrètes doivent être prises pour que cesse cet interminable scandale sanitaire qui n'a que trop duré.

Pour obtenir justice et réparation, tout comme aux Antilles, nos organisations syndicales, associations et collectifs ne lâcheront rien face à ce massacre sanitaire et environnemental ! Il faut maintenant prendre des décisions à la hauteur des problèmes, soit :

- créer un fonds d'indemnisation mais qui soit ouvert à toutes les populations et cela pour tous les préjudices : de santé mais aussi tous les préjudices professionnels,
- construire un réseau d'eau potable est une urgence vitale, le seul traitement de l'eau polluée par du charbon ne peut pas être une solution pour les siècles qui viennent... Par ailleurs, le niveau des fuites dans le réseau de la Guadeloupe justifie déjà une telle mesure !
- lancer un programme visant à remplacer la terre en cas de besoin, en priorisant l'agriculture de production locale à destination des populations ultra-marines... Il est en effet temps de construire un autre modèle agricole pour aller vers l'autosuffisance alimentaire
- organiser une coopération européenne voire mondiale dans le secteur de la recherche, car de nombreux pesticides proches de la Chlordécone ont aussi été utilisés dans certains pays. Cette demande date de 2009 et était soutenue par de nombreux parlementaires ; demande qui n'a jamais été suivie d'effets !

Voici les principaux sujets qui nous paraissent prioritaires et que nous proposons à l'ensemble des acteurs sociaux.

Tous ces sujets, et bien d'autres, pourraient être débattus dans une future Commission « Vérité et Réparations » et aussi inscrites dans un projet de loi, à même de fermer la porte à la menace d'une prescription.

Nous aurons donc de nouveau rendez-vous très bientôt !